

L'HORTICULTURE

LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES AVEC L'AUSTRALIE ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture. Sait-il qu'à l'occasion de négociations qui se dérouleraient avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande ainsi que d'autres pays, les délégués canadiens proposent d'ouvrir les marchés canadiens aux fruits frais et aux fruits en conserve contre l'entrée dans ces pays de biens manufacturés au Canada?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, je ne suis pas au courant qu'il y ait de telles négociations. Si le député a des renseignements précis à me communiquer, je suis prêt à l'écouter.

M. McCain: J'adresse ma question supplémentaire au ministre de l'Agriculture. Comme le secteur agricole a déjà fait des concessions en faveur de produits manufacturés—par exemple l'entrée en franchise au Canada de concentrés de raisin pour la fabrication du vin—il semblerait que la même chose se répète aujourd'hui et que d'autres produits agricoles seront sacrifiés, c'est-à-dire qu'ils disparaîtront du marché canadien pour faire place à des produits manufacturés à l'étranger. Le ministre de l'Agriculture osera-t-il conserver son poste pendant que le parti libéral maintient une telle politique?

Des voix: Bravo!

M. Whelan: Je rappellerai simplement au député par votre intermédiaire, madame le Président, que nous avons négocié des tarifs élevés pour protéger la transformation de certains légumes. Par exemple, les fabricants de purée de tomate ont bénéficié d'une protection tarifaire de près de 33 p. 100 depuis plus de deux ans et demi, presque trois ans, et ils n'ont rien fait pour accroître leur productivité au Canada.

Le député me demande si je vais rester indifférent à cette situation tout en demeurant ministre. Parions que pour des avantages semblables, je vais certainement demeurer au poste.

* * *

LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

LA HAUSSE DES FONDS AFFECTÉS À LA SOCIÉTÉ

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Ma question s'adresse elle aussi au ministre de l'Agriculture. La Fédération canadienne de l'agriculture a fait deux recommandations importantes au ministre. La première consiste à augmenter les fonds affectés à la Société du crédit agricole d'au moins 150 millions de dollars et la deuxième à maintenir les taux d'intérêt pour les prêts consentis par la Société au niveau actuel. Le ministre a répondu à la FCA qu'il s'efforce d'obtenir plus de fonds pour la Société du crédit agricole, mais qu'il ne peut pas empêcher les taux d'intérêt d'augmenter.

Le ministre peut-il expliquer à la Chambre comment et de qui il compte obtenir plus d'argent, quand ces fonds seront

Questions orales

disponibles et comment il pense que les agriculteurs pourront contracter des emprunts si on leur impose des taux d'intérêt excessifs?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, le député sait certainement que la Société du crédit agricole a prêté plus de 500 milliards de dollars l'année dernière. Seulement environ 40 p. 100 de ces fonds ont été puisés dans le Trésor public. C'est le secteur privé qui a prêté le reste de l'argent aux agriculteurs du Canada. Le gouvernement a prêté l'argent à un taux d'intérêt de 12.75 p. 100, ce qui est un taux tout à fait enviable, à mon avis.

Une voix: Par rapport à quoi?

M. Whelan: J'ai présenté une proposition au gouvernement afin d'obtenir plus d'argent pour refinancer la Société du crédit agricole. Je ne sais pas encore si cette proposition sera acceptée, mais de toute façon, les nombreuses sociétés agricoles qui veillent à leurs propres intérêts et qui appliquent des formules de prix de revient qui tiennent compte des frais d'intérêt sont bien protégées. Nous veillons à leurs intérêts, qu'il s'agisse d'associations provinciales ou d'associations qui relèvent du Conseil national de commercialisation des produits agricoles. Bien d'autres secteurs de l'économie voudraient profiter des taux d'intérêt de 12.75 p. 100 que nous accordons à ces associations à une époque où bien des gens doivent payer 15 p. 100, 17 p. 100, 20 p. 100 ou 21 p. 100. Je pense que la Société du crédit agricole fait de l'excellent travail.

M. Corbett: Je rappelle au ministre que la Fédération canadienne de l'agriculture représente bon nombre d'agriculteurs canadiens dont les demandes sont appuyées par des associations provinciales. Le ministre sait que leurs revendications sont justifiées. On reconnaît en général que le ministre est sincère et consciencieux dans ses efforts en vue d'aider les agriculteurs; mais sa crédibilité va en prendre un coup s'il ne reconnaît pas qu'il n'a pas réussi à faire valoir la cause des agriculteurs auprès de ses collègues du cabinet et du gouvernement.

Le ministre s'engagera-t-il maintenant auprès des agriculteurs à tout faire pour que les deux questions en suspens aboutissent, afin que si ses efforts ne sont pas couronnés de succès, les agriculteurs sachent au moins à qui s'en prendre?

● (1450)

M. Whelan: Madame le Président, je crois que si un ministre d'un gouvernement quelconque peut se vanter que toutes ses propositions sont acceptées sans exception par le cabinet, c'est qu'il y a quelque chose qui cloche. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de proposer des mesures et d'espérer qu'elles soient acceptées de façon réaliste. Les agriculteurs ne s'y trompent pas: ils reconnaissent cette forme d'honnêteté. Le député demande comment nous pouvons recueillir les fonds; si vous m'accordez tout le reste de la période des questions, madame le Président, je vais l'expliquer au député.